

	Annexe 6 au Règlement de la consultation : Cadre de réponse pour le mémoire technique et environnemental
---	---

Le candidat doit démontrer, à travers les éléments qu’il produira, ses capacités et compétences par rapport aux critères de sélection des offres et ses engagements contractuels pour la réalisation des prescriptions techniques

Marché Public de Services

CADRE DU MEMOIRE TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENTAL

OBJET DU MARCHE

**Transport des ordures ménagères résiduelles (OMR) depuis le
centre de transfert de Romainville vers les installations de
traitement désignées par le Syctom**

Marché ordinaire à prix unitaires

Pouvoir adjudicateur

Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers

86, rue Regnault
75013 PARIS

Service compétent :

Direction Générale Adjointe de l'Exploitation et de la Valorisation des Déchets (DGAEVD)

50 pages max (Mémoire technique et environnemental compris) hors annexes

1. Présentation générale du candidat

1.1. Coordonnées

Numéro de téléphone du standard

1.2. Contacts

Directeur

Nom et fonction - Numéros de téléphone fixe et mobile - Adresse courriel

Interlocuteur dédié au Sycotom

Nom et fonction - Numéros de téléphone fixe et mobile - Adresse courriel

Responsable du suivi du marché

Nom et fonction - Numéros de téléphone fixe et mobile - Adresse courriel

Astreinte

Numéros de téléphone fixe - Adresse courriel

1.3. Implantation et organisation générale

1.3.1. Localisation

Implantation de l'entreprise

Distances par rapport à Romainville et aux exutoires proposés par le Sycotom

Plans

1.3.2. Horaires de fonctionnement

2. Organisation du transport routier

2.1. Organisation proposée pour assurer le service et dimensionnement de la prestation

Moyens pour répondre aux objectifs contractuels (contrainte lundi matin + de nuit) et pour favoriser la fluidité sur le site, en fonctionnement actuel ainsi qu'en fonctionnement final

Horaires de fonctionnement : heures fortes, répartition des évacuations des OM sur les différents jours de la semaine

2.2. Moyens humains mobilisés pour l'exécution du marché

Nombre de personnes dédiés au bon fonctionnement de la prestation

Nombre de conducteurs mobilisables pour l'exécution du marché et formés spécifiquement à intervenir sur les sites du SYCTOM

Organisation de remplacement en cas d'absence, panne ou indisponibilité

2.3. Moyens matériels mobilisés pour l'exécution du marché

Nombre de camions mis à disposition et de rotations

2.4. Délai et modalités de mobilisation des ensembles-routiers et conducteurs

2.5. Outils d'organisation, de pilotage et de suivi du transport

Gestion des plannings

Traçabilité

Indicateurs

Transmissions au Syctom

3. Continuité de service

3.1. Capacité à assurer la continuité de service en temps normal

En fonctionnement actuel

En fonctionnement final

3.2. Capacité à assurer la continuité du service en mode dégradé

3.3. Organisation proposée pendant les phases de travaux et d'évolution du site

Le candidat précisera :

- Son organisation pendant la phase actuelle ;
- Son organisation pendant la phase finale ;
- Les mesures permettant d'assurer la continuité des transferts.

3.4. Procédures d'information, d'alerte et de gestion des dysfonctionnements

4. Réduction de l'impact environnemental et maîtrise des nuisances

4.1. Moyens matériels et organisationnels de réduction de l'impact environnemental des prestations

4.1.1. Moyens matériels de réduction de l'impact environnemental (Choix de motorisation, tracteurs, carburants)

Motorisation	Nombre d'unité
GNV	
BioGNV	
HVO	
Électrique	
Diesel Euro VI	

4.1.2. Dispositions organisationnelles de réduction de l'impact environnemental

Modalités d'optimisation des distances parcourues avec réduction des km amont et aval et de prise en compte des ZFE

Formation des conducteurs à l'écoconduite

Taux de chargement

Charte/label à disposition du candidat pour chaque prestation concernée par le marché

4.1.3. Plan de progrès environnemental proposé pour la durée du marché

État des réflexions et des perspectives sur les solutions de transport plus vertueuses, notamment

4.2. Nuisances

4.2.1. Lutte contre les nuisances

Préciser les moyens mis en œuvre pour lutter contre les nuisances (auditive, olfactive, visuelles...) perceptibles aux abords du site, notamment par les riverains.

4.2.2. Gestion des rejets

Préciser les moyens mis en œuvre pour respecter les normes de rejets dans le milieu naturel (rejets de gazole, rejets atmosphériques, ...).

5. Qualité & Sécurité

Cette partie contribue à l'appréciation des sous-critères relatifs à la continuité de service et à l'organisation proposée.

5.1 Qualité

5.2 Sécurité

Présenter les protocoles de sécurité, de maintenance, d'entretien, de formation...

- Sécurité des chauffeurs ;
- Maintenance du parc ;
- Gestion des accidents et incidents ;
- Formation ;
- Protocole radioactivité.

6. Innovation

Les éléments présentés dans cette partie pourront être pris en compte au titre du plan de progrès environnemental proposé par le candidat.

État des réflexions et des perspectives sur les solutions de transport plus vertueux.